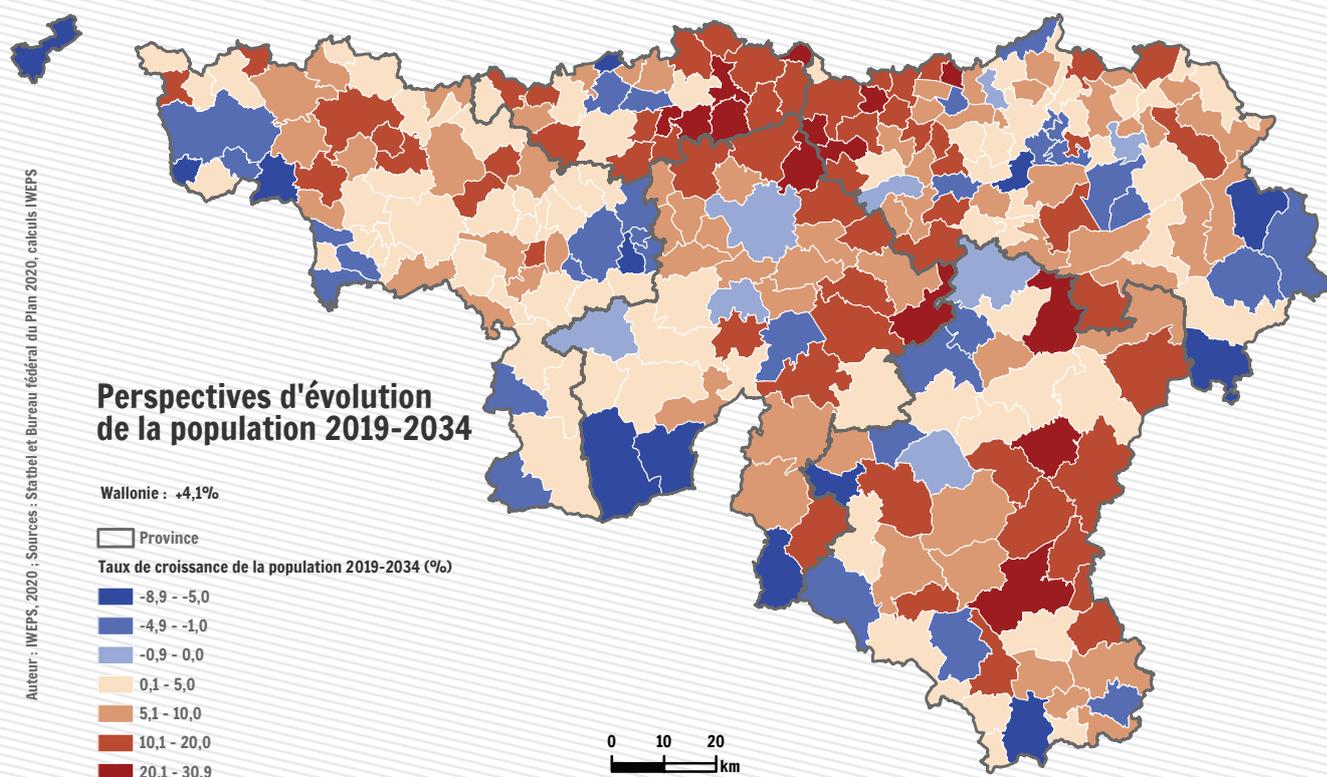


Perspectives de population communales

-8,9% à +30,9%

Si une croissance de +4,1% de la pop. wallonne est attendue entre 2019 et 2034, les évolutions selon les communes iront de -8,9% à +30,9%

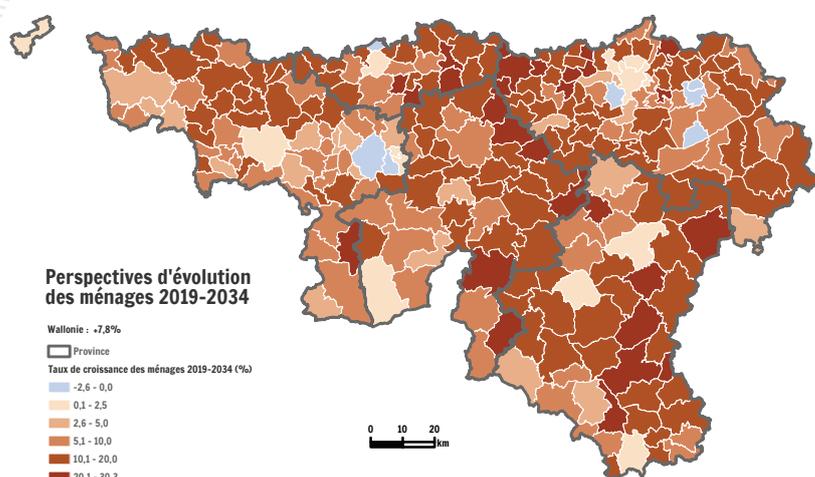


Entre 2019 et 2034, 79,8 % des communes wallonnes enregistreront une augmentation du chiffre de leur population. En termes relatifs (taux de croissance), les plus fortes hausses se situent surtout aux limites des zones touchées par la périurbanisation. Le terme de périurbanisation peut être défini comme le processus d'étalement de l'urbanisation vers les terrains avoisinant les agglomérations. La périurbanisation provoque une extension progressive de l'urbanisation sur le territoire, en créant des quartiers résidentiels de plus en plus éloignés des centres d'emploi. Ce processus touchera avec une ampleur variable toutes les agglomérations urbaines comme Liège ou Namur. Au sud de la Wallonie, la population des communes de la province de Luxembourg continuera sa croissance liée à la périurbanisation de la métropole luxembourgeoise.

Dans la vaste zone périurbaine de l'agglomération bruxelloise, un ensemble de communes, correspondant au Brabant wallon sauf son centre, au nord de Namur et aux arrondissements de Huy - Waremme, ainsi que des communes du nord de la province du Hainaut, affiche de fortes augmentations. En dehors du mouvement de périurbanisation, la population de communes autour de Ciney devrait également croître rapidement, notamment par la forte hausse des retraités.

Par contre, des grandes villes wallonnes comme Charleroi, Namur, Verviers et Tournai pourraient perdre de la population au cours des quinze prochaines années. D'autres communes affichant des taux de croissances négatifs se situent notamment autour de Charleroi et de Tournai, et à l'est de Liège, mais aussi dans des zones éloignées des grands centres pourvoyeurs d'emplois : particulièrement le long de la frontière française, au nord de la province de Luxembourg, au sud de la province de Namur et au sud-est de celle de Liège. Certaines communes au centre du Brabant wallon devraient connaître aussi un recul de population dû à un vieillissement rapide.

Perspectives de population communales



La quasi-totalité des communes wallonnes verront leur nombre de ménages augmenter entre 2019 et 2034. Par contre, le nombre de ménages de certaines villes et communes, qui était déjà en baisse entre 2014 et 2019, devrait poursuivre sa diminution à l'horizon 2034. Si une croissance du nombre de ménages de +7,8 % est attendue en Wallonie entre 2019 et 2034, les évolutions selon les communes iront de -2,6 % à +30,3 %. Les hausses les plus importantes s'enregistrent dans des régions qui connaissent les plus fortes croissances relatives de leur population. Les décroissances sont observées dans les villes hennuyères de Charleroi et Châtelet, dans la province de Liège, les villes de: Verviers, Seraing et Spa et la commune de Dison, et dans le Brabant wallon dans la commune de La Hulpe.

Sources : Rapport de recherche de l'IWEPS, juin 2020 - Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes 2020 ; BFP juin 2020 ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les perspectives communales de population développées ici reposent sur la méthode de projection des comportements observés ces dernières années. Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. Elle calcule alors des taux d'évolution sur cinq ans de ces différentes populations selon l'âge et le sexe en tenant compte de la mortalité et des migrations spécifiques à chaque commune. Ces taux sont appliqués à la population de 2019 pour obtenir la population estimée de 2024. A la population ainsi projetée, s'ajoutent les naissances calculées sur la base du niveau de fécondité observé dans la commune. Les résultats traduisent les tendances observées sur les dernières années (2013-2019) en trois bonds successifs de cinq ans (2024-2029-2034). Les naissances, ainsi que chaque groupe d'âge quinquennal de chaque sexe, sont calibrés à chaque bond, au niveau de l'arrondissement, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de juin 2020.

Pertinence et limites

Les résultats projettent les tendances observées ces dernières années et sont calibrés au niveau des arrondissements sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de juin 2020. Ces projections démographiques (comme d'ailleurs celles réalisées à l'échelle de pays ou de régions) n'ont pas pour objectif de « prédire », mais plutôt de tracer les grandes tendances futures en fonction de l'évolution des caractéristiques par âge et par sexe de la population, des situations de ménage et des comportements démographiques réellement observés et attendus. Des politiques communales particulières pourraient en effet être menées afin de favoriser l'attrait des populations ou au contraire les restreindre dans les quinze prochaines années, en vue de rompre avec les tendances observées. Cet élément, hors du champ d'une anticipation scientifique quantitative, ne peut être pris en compte dans le modèle. Par exemple : l'ouverture de lotissements, le développement de projets immobiliers résidentiels ou de services à la population (crèche, école...), l'amélioration de la qualité du cadre de vie pourraient inverser les tendances attendues.

Pour en savoir plus :

Rapport de recherche : Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2034, juin 2020 - <http://www.iweps.be>

Bureau fédéral du Plan : <http://www.plan.be/> BFP - Statbel (2020), Perspectives démographiques 2019-2070. Mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, juin 2020.

Personne de contact : **Marc Debuison** (m.debuison@iweps.be) / prochaine mise à jour : **juin 2021**